

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### LANCEMENT DE L'APPEL DE PROJETS 2019-2022

#### **Entente régionale sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale**

**Beaupré, le 3 septembre 2019** — Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale sont heureux d'annoncer le lancement de l'appel de projets 2019-2022. Le montant de l'enveloppe disponible s'élève à 150 000 \$.

Du 3 septembre au 29 novembre 2019, les MRC, municipalités ou organismes pourront participer à l'appel de projets sur la préservation et la mise en valeur des paysages.

L'appel de projets vise à soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager. Plus précisément, il vise à :

- Favoriser l'intégration et la prise en compte de la préoccupation paysagère dans les activités des organismes de la région;
- Mettre en œuvre les recommandations découlant d'outils existants relatifs à chaque territoire;
- Mobiliser les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages et susciter des partenariats entre eux.

Les projets admissibles peuvent être :

- Des aménagements paysagers permettant de dissimuler des cicatrices paysagères ou qui renforcent le caractère d'éléments structurants du paysage;
- L'ouverture, la préservation, la protection ou la mise en valeur des vues ou des panoramas;
- Les outils et les activités de sensibilisation ou d'interprétation du paysage;
- Le soutien à l'acquisition de connaissances et à la documentation en regard des thèmes relatifs au paysage tels que des études, des répertoires ou des inventaires;
- La conception ou la réalisation d'une traversée d'une agglomération ou d'une entrée de municipalité;
- La conception ou l'aménagement d'une halte ou d'un belvédère.

Chaque projet soutenu pourra bénéficier d'une aide financière maximale de 10 000 \$. La date limite pour soumettre une candidature est le 29 novembre 2019.

Pour plus d'informations ou si vous désirez soumettre une candidature, veuillez communiquer avec Mme Françoise Roy, au (418) 827-5256 poste 208 ou par courriel à [paysages@developpementcdb.com](mailto:paysages@developpementcdb.com)

— 30 —

**Source :** Françoise Roy, chargée de projet  
Développement Côte-de-Beaupré  
Entente sur les paysages  
(418) 827-5256 poste 208  
[paysages@developpementcdb.com](mailto:paysages@developpementcdb.com)